

**AVENANT AU BAIL INITIAL  
TERRAIN SIS 16 RUE DE LA CAMILLE  
PROLONGATION**

Entre les soussignés :

**Ci après désignée "BAILLEUR", la commune d'Oullins représentée par  
François-Noël BUFFET, Sénateur-Maire  
Place Roger Salengro  
69600 OULLINS**

Autorisé aux présentes en vertu de la délibération n° 20151217\_22 du Conseil municipal en date du 17 décembre 2015 donnant délégation au Maire ;

D'une part

et

**Ci après désigné le "PRENEUR", la Société SCCV AMBIANCE CITY représentée par la  
Société Patrimoine Avenue dont le siège est au 136 cours Lafayette 69003 LYON elle-  
même représentée par Marc VALVERDE**

D'autre part,

**Il a été préalablement exposé ce qui suit :**  
**la Société Patrimoine Avenue prévoit la construction en deux tranches d'un programme  
immobilier comportant des logements et des surfaces commerciales destinées,  
notamment, aux enseignes présentes sur le site.**  
**Une première tranche est d'ores et déjà réalisée et livrée.**  
**Dans le cadre des travaux de la deuxième tranche, un commerce est à reloger  
temporairement afin de ne pas interrompre son activité avant sa relocalisation définitive  
dans le local créé dans la deuxième tranche.**

**Le preneur a souhaité prolonger l'occupation du site jusqu'au 31 octobre 2016 afin de  
terminer son chantier.**

**Article unique :**

Le bail est prolongé jusqu'au 31 octobre 2016.

Les autres articles demeurent inchangés, à l'exception de l'article 5 fixant la durée initiale du bail.

Le présent avenant au bail est établi en trois (3) exemplaires originaux

Fait à Oullins le, 04/03/2016

François-Noël BUFFET  
Sénateur-Maire



Fait à ..... LYON le, 09/03/2016

Marc VALVERDE  
SCCV AMBIANCE CITY  
SCCV AMBIANCE CITY  
C/ PATRIMOINE AVENUE  
136, cours Lafayette  
69003 LYON  
Tél. 04 72 26 10 00 - Fax 04 72 07 08 97